

Prévention des risques 2020

Stage de qualification / perfectionnement

Port du harnais pour les accès et travaux en hauteur dans le spectacle

Session 2020 : du 4 mai au 5 mai
2 jours, 14h
6 participants

Partenariat SCAF

I/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Intégrer dans son travail les connaissances techniques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, pour évoluer en toute sécurité dans les travaux et accès en hauteur.

Selon l'obligation du Code du travail. Art. R.4323-106 : "le chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant (...) un entraînement au port de cet équipement (...)".

Objectifs pédagogiques

- Utiliser un harnais et des systèmes anti-chutes.
- Évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés ou non-équipés.

Public

Toutes personnes appelées à utiliser un harnais, même de manière ponctuelle, pour des accès et travaux en hauteur.

Prérequis

Être amené à effectuer des travaux temporaires en hauteur. Ne pas présenter de contre-indications médicales au port du harnais et aux travaux en hauteur.

Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature.

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

MODULE THÉORIQUE

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Textes réglementaires européens et nationaux
- Droits et devoirs employeurs/employés
- La protection collective
- La protection individuelle (normes/obligations)

MODULE PRATIQUE

- Présentation des EPI adaptés au travail sur gril technique, accès au truss : harnais / anti-chute / ancrages
- Test de suspension
- Atelier de déplacement vertical
- Atelier de déplacement sur structure scénique
- Atelier d'installation d'une ligne de vie et réalisation de noeuds techniques
- Atelier de levage
- Sécurisation simple d'une échelle mobile
- Atelier évacuation (secours simple et bons réflexes)

Évaluation des acquis

Bilan et évaluation individualisés.

Validation

Validation de la présence et de l'aptitude au travail en hauteur par une attestation de fin de formation avec avis du formateur en fin de stage.

Validation d'aptitude au port du harnais sur sites non-équipés (recyclage préconisé tous les 2 ans).

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Mise en situation - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Intervenants pressentis

SCAF : Travail en Hauteur - travaux sur cordes.

Matériel pédagogique

Support de cours et vidéoprojection.

Équipements et matériel technique

- Un centre de formation de 1500 m² entièrement équipé pour le travail en hauteur
- Équipement de protection individuelle comprenant harnais, connecteurs, longes, anti-chute mobile.

4/ SESSION, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

Session 2020 : du 4 mai au 5 mai.

Horaires du stage : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Coût pédagogique 2020 : 630 € HT par participant.
Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

Lieu du stage

SCAF - 32-34 avenue Marc Sangnier - 92390 VILLENEUVE LA GARENNE

5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie...)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Aurélié Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET
01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

En complément, nous vous conseillons

Rigging - Accrocheur Rigger / élargissement du domaine de compétence